



ANZAT LE LUGUET

Site web : www.anzat-le-luguet.fr

BULLETIN MUNICIPAL N° 51

Juillet 2018

Le mot du maire

Avec le début de l'été, le chantier d'aménagement de bourg a enfin attaqué la « traverse ». Au départ cela était prévu pour début avril... En même temps, cet écart avec les prévisions a permis d'avancer côté administratif (étude de faisabilité, demandes de subventions) pour le réseau de chaleur bois et de faire que finalement tout devrait pouvoir se faire en même temps. La station d'épuration d'Anzat-le-Luguet fonctionne bien malgré le fait que certains oublient de respecter les consignes d'où la liste ci-dessous des choses à ne pas jeter dans la cuvette ou les lavabos*. Les travaux concernant cette station et le réseau d'eaux usées ont été et sont financés par le département du Puy de Dôme, l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne et par la commune. L'aménagement de bourg qui se fait en même temps est financé par le département du Puy de Dôme, la Région, l'Etat et la commune. Le Syndicat d'électricité participe aussi financièrement à la réfection des réseaux secs.

La chapelle du Luguet est en train de revêtir son nouvel habit qui lui va très bien. Cet habit est financé pour partie par l'Etat. Nous avons découvert que le clocher actuel de la chapelle date de 1859. Nous avons aussi trouvé une niche au-dessus de la porte d'entrée qui servait vraisemblablement à mettre une statue et nous avons aussi vue que la niche qui se trouve au fond de la chapelle sur le côté droit était en fait une ouverture : fenêtre ou porte (nous pensons plus à une porte).

Les travaux de la piste devraient avoir lieu en Août-Septembre. D'autres travaux de moindre envergure mais tout aussi importants comme ceux d'une citerne souple pour les pompiers et un nouvel escalier pour la salle du conseil et l'ancienne école devraient aussi se faire à ce moment-là. Pour ces deux derniers l'Etat a accordé des subventions de 30% du montant.

Vous l'avez compris, comme je l'ai déjà écrit à plusieurs reprises, je tiens à remercier toutes les institutions qui accompagnent financièrement la commune, et ceux qui y travaillent, pour leur présence efficace aux côtés de la commune d'Anzat-le-Luguet. Je remercie aussi les entreprises et le personnel qui vient travailler sur ce territoire.

Enfin je ne voudrais pas oublier la nouvelle communauté de communes, l'Agglo Pays d'Issoire, qui malgré un certain retard qui peut « toujours » s'expliquer pour la mise en automatique de la station-service (le dossier complet est à la mairie) a permis à la commune de bénéficier d'une débroussailleuse électrique déjà en activité, et de deux vélos électriques à disposition gratuite des habitants de la commune. Le premier vient d'arriver et sera utilisable d'ici quelques jours.

Je vous souhaite un bon mois de juillet et espère vous croiser au hasard d'une des nombreuses animations estivales.

* Les produits marqués d'une croix noire, produits pétroliers, eau de javel, préservatifs, protections féminines, coton tiges, huiles de friture.

Compte rendu du conseil municipal (CM) (extraits).

Du 5 Juin 2018.

➤ **Attribution location gérance de l'Auberge des Gentianes**

Par courrier en date du 17 mai 2018, Mme Marie Joffre nous a fait part de sa décision de mettre fin au bail de location gérance concernant l'Auberge des Gentianes. Ainsi, après avoir examiné attentivement chaque candidature, et après entretien avec M. et Mme Viudes, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, a retenu la candidature de M. et Mme VIUDES, domiciliés à Saugues (43).

➤ **Modification du bail de la boulangerie**

M. le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal qu'un bail entre la commune et Mme Ruedas-Veux Valérie a été signé en date du 08 juillet 2016 pour la location-gérance de la boulangerie. Mme Valérie Ruedas-Veux a repris une autre boulangerie à Picherande et que c'est désormais M. Ruedas qui tient le fonds d'Anzat. M. Ruedas demande que le bail soit à son nom. Le Conseil Municipal, autorise M. le Maire à modifier et à signer le présent bail.

Ce qui s'est passé :

Mercredi 6 Juin :

Commémoration au Bosberty. Débarquement en Normandie. 10 h 30. Chanteuse Fabienne Della Monica.

Le monument, érigé en 1946, rappelle le passage de quelque 3.000 personnes engagées dans la lutte armée contre l'occupant nazi, durant les mois d'avril et mai 1944, au moment de l'appel à la mobilisation des maquisards pour retarder la remontée des troupes ennemies vers le nord et faciliter le débarquement du 6 juin.

A l'occasion de ce rassemblement, en présence du sous-préfet Tristan Riquelme, de la conseillère départementale Nicole Esbelin, des représentants des associations d'anciens combattants, de la gendarmerie, des sapeurs-pompiers, le maire de la commune, Emmanuel Correia, a rappelé que beaucoup de femmes étaient entrées dans la Résistance et a cité l'association Musée de la Résistance d'Antérrieux. « Venues de tous les horizons sociaux et portées par un devoir citoyen sans en avoir les droits... les Femmes dans la Résistance ont composé la masse de "l'armée des ombres" sans laquelle ses actions n'auraient pu être menées. Elles ont hébergé des clandestins, caché des soldats alliés, servi de boîtes aux lettres, participé à l'organisation de réseaux, transporté des journaux clandestins, des armes et des explosifs, ont été membres de groupes armés et de maquis ».

Deux jeunes filles de la commune ont lu le poème de Paul Eluard, Liberté, et la chanteuse Fabienne Della Monica a assuré la partie musicale, s'associant au vibrant hommage rendu aux soldats de l'ombre passés en cet endroit il y a plus de sept décennies. (Extraits de La Montagne).



Samedi 16 Juin : Journée de l'Archéologie :

Une trentaine de personnes est venue assister à la projection de « à l'ombre des volcans », diaporama créé par l'association de l'abbé Perrier ayant exercé son ministère dans les années 50 sur la commune.



Dimanche 17 Juin : Grande fête du Cézallier. (Asso.Cézallier).

Cette journée, malgré un temps médiocre le matin, s'est avérée être un franc succès : le panorama exceptionnel de cette montagne, la qualité des produits mis en vente par tous les producteurs locaux, les rencontres proposées par les organismes et associations et enfin l'arrivée du soleil l'après-midi, ont participé au succès de cette journée.



Plus de 400 personnes sont venus sur le site et attendent avec impatience l'édition 2019.

Vendredi 29 Juin : Nuits des églises :

Un quatuor bien rodé.

A l'occasion de la quatrième nuit des églises à Anzat, quatre jeunes femmes ont rempli la nef de leurs voix au service d'un programme éclectique. Des Frères Jacques à la Bourrée Auvergnate en passant par du jazz, le public a pu apprécier la qualité de leur voix comme celle de leur interprétation. Bravo à ce quatuor Aouro* à qui nous souhaitons bon vent.



Merci à ces musiciennes d'avoir ensuite partagé le pot de l'amitié à la sortie de l'église.

* Aouro = vent d'Ardèche et de la Drome.

ANIMATIONS 2018

Juillet :

Dimanche 8 Juillet : Vide grenier. 8 h 17 h.
Salle polyvalente et autres lieux abrités si mauvais temps.

Mercredi 11 Juillet : Découverte de la forêt.
Fabien Servol de l'ONF. Rdv 14 h 30 Salle polyvalente. Gratuit.

Dimanche 15 juillet : Fête de la montagne. Parrot. Marché de producteurs locaux, VTT rando, animations ski club de la Tour d'Auvergne. Concours de peinture. (PBC). 9h 17 h.

Vendredi 27 Juillet : Randonnée aquarelle avec Béatrice Avenel. Matériel fourni. Découverte du paysage avec l'œil du peintre, arrêts en divers points et tracé de lignes, ajout de couleurs : pour réaliser un carnet de voyage. Rdv à 14 h30 à la salle polyvalente d'Anzat. Tarif 10 € ; www.lezagat.fr.
Réservations au 04 73 71 83 66.

Dimanche 29 Juillet au 25 Août : Exposition dans la grange d'Angèle au Luguët sur le thème : "Chemin faisant dans le Cézallier". Vernissage le 29 Juillet à 16 h.

Août

Vendredi 3 Août : Nuit des étoiles, soirée Rock 20 h 30.7€/5€ Starting blocks Flavie Brossy. 23 H Observation des étoiles, club d'astronomie de Brassac les mines.

Jeudi 16 Août : Projection publique du film « Tempête sur les mauvents » (1950) avec Charles Vanel à 20 h 30 salle polyvalente. (Association Cézallier vallée de la Sianne). Gratuit. Libre participation.

Samedi 18 Août : Exposition sur la gentiane : 9 h à 17 h. Découverte de la liqueur de gentiane et dégustation à 15 h. Maison des associations. Gratuit. (CidC).

Mardi 21 Août : Animation Majorette pendant le marché avec les *étoiles 63*. 18 h 30.

MARCHE NOCTURNE SUR LA PLACE DE L'ÉGLISE
TOUS LES MARDIS DU 3 JUILLET AU 21 AOÛT 2018 18 H 20 H.